

La Canadian Celanese en compte maintenant 690

73 nouveaux membres au club "Quart-de-siècle"

Sur une réclamation en dommage de \$466

Le demandeur Boisclair de Drummondville n'a pas fait sa preuve, déclare le juge

NICOLET (J.L.C.) — Le juge Roger Laroche de la cour supérieure a débouté le demandeur Germain Boisclair de Drummondville, avec dépens, d'une action prise contre M. Pierre Montambault, à la suite d'un accident d'automobile survenu le 17 décembre 1961.

Il s'agissait d'une action dans laquelle M. Boisclair réclamait de M. Pierre Montambault la somme de \$466 à titre de dommages résultant d'une collision entre les deux véhicules à motocycle entre Nicolet et St-Zéphirin.

La collision est survenue aux abords d'un court, le soir du 17 décembre, les deux conducteurs se rencontrant en sens inverse. Dans cette action, en préliminaire, le juge Laroche a déclaré que toute l'action du présent litige consistait à savoir lequel des deux véhicules a empiété sur la partie de chemin réservée à l'autre.

La demande a présenté les témoignages de M. Boisclair qui voyageait avec lui dans son véhicule. M. Boisclair a déclaré par sa part qu'il circulait à sa droite à trois ou quatre pieds de la ligne blanche. Son affirmation est appuyée par son fils et son épouse, passagers dans le véhicule.

M. Montambault, représenté par Me André Vignat voyageait avec trois de ses filles et sa belle-sœur qui déclarent que le véhicule de M. Montambault était à la droite du chemin.

Devant ces faits, le juge Laroche qui a entendu la cause au palais de justice de Nicolet a conclu: "De cette preuve, tant en demande qu'en défense, il résulte clairement que chaque véhicule était à sa droite. Donc, il n'y aurait pas eu de collision. Puisqu'il y a eu collision, ceci est évidem-

ment inexact car l'un des deux véhicules a dû de toute nécessité pour qu'il y ait collision, empiéter sur la partie de chaussée réservée à l'autre. Dans le cas d'espèce soumis, les deux versions tant de la demande que de la défense sont aussi positives et négatives l'une que l'autre. C'est la même chose des deux côtés: d'avoir circulé à sa droite.

En conséquence, sur ce point précis de savoir lequel des deux véhicules a empiété sur la partie de chaussée réservée à l'autre, on voit que la preuve est contradictoire et la Cour doit en arriver à la conclusion que le demandeur n'a pas fait sa preuve."

Le juge Laroche a alors considéré dans son jugement que le demandeur Boisclair avait le fardeau de sa preuve, comme le lui impose la loi et qu'il ne s'est pas déchargé de ce fardeau que la loi lui impose, même par une prépondérance de preuve. "Par ces motifs, la Cour déboute le demandeur de son action avec dépens."

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le club "Quart-de-siècle" de la Canadian Celanese, s'est enrichi de 73 nouveaux membres, en fin de semaine, au cours d'une cérémonie spéciale tenue au Manoir Drummond, sous la présidence de M. Maurice Jones, gérant local de la compagnie, et lui-même membre du club. On sait qu'après vingt-cinq années de loyaux services avec la compagnie, les employés reçoivent en témoignage d'appréciation, une montre en or de la direction. Les recipiendaires de samedi soir ont reçu leurs médailles de mains de MM. Maurice Jones et L.A. Lyons, directeur des relations industrielles de la compagnie.

Au cours de la cérémonie de présentation, le gérant de l'usine a tenu à féliciter les nouveaux membres du club, en soulignant qu'il faisait lui-même partie de cette équipe, qui compte maintenant au total, 690 membres, dont 562 sont encore à l'emploi de la compagnie.

Cette année 1965 en fut une d'anniversaires pour tous les Drummondvillais, d'abord par la célébration du 150^e anniversaire de fondation de la ville qui fut en elle-même un événement mémorable, mais ce qui est plus significatif pour nous, c'est notre 25^e anniversaire d'emploi, et comme dans plusieurs cas semblables au mien, celui de citoyen de Drummondville.

L'hospitalité de Drummondville a toujours été reconnue,

mais je crois qu'on s'est surpassé quand les employés m'ont accordé un congé de 5 semaines dès mon arrivée. La seconde guerre mondiale commençait à faire son chemin à nos débuts, il y a 25 ans. Combien d'événements se sont déroulés dans notre ville, notre province, notre pays, en nous-mêmes et au sein de notre compagnie.

Avec nos 25 ans, nous avons participé à un sixième de la vie de notre cité. Il n'y a pas si longtemps que Hériot, Adhemar, Millar, Watkins, Neider et plusieurs autres, naviguant sur la rivière St-François, se sont arrêtés aux Lord's Falls, un endroit dont les dossiers stipulent qu'il est "bien fourni d'eau et offre des lieux propices à la construction de moulins".

Ces pionniers ont vu alors ce que nous avons vu, il y a 25 ans, un endroit où il fait bon vivre, quoique dans leur esprit, le mot "moulin" n'avait pas la même signification. Nous ne sommes peut-être pas des ménéteurs non plus, mais nous partageons tout de même un point de vue avec eux, c'est-à-dire que la prospérité est le fruit d'un travail acharné.

Faisons en sorte que ce progrès continue, en nous souvenant que tout comme nous, il y a 25 ans, d'autres, aujourd'hui ne font qu'arriver avec leur bagage d'espérance, d'idées nouvelles. S'ils doivent attendre leurs buts, nous nous devons de continuer à changer."



Photo: M. Jacques Pellerin, président du comité économique Artisan, Me Jules Bellavance, président du comité économique Jeune Chambre, son honneur le maire J. Maurice Talbot, M. Jean-Louis Carrière, président de la locale des Artisans, et M. Roch Turgeon, président de la Jeune Chambre.

M. Raymond Ferland à Princeville

Orienter le pouvoir d'achat doit être le but principal d'un comité économique

PRINCEVILLE (GAB) — L'orientation du pouvoir d'achat vers des produits de "chez nous" et faire l'éducation du public en faveur des produits du Québec sont les buts premiers d'un comité économique a déclaré M. Raymond Ferland à Princeville. M. Ferland, qui est trésorier du Conseil d'Expansion Economique, adressait la parole à l'occasion de la première manifestation publique organisée par les comités économiques formés récemment par la Jeune Chambre et la Société des Artisans.

M. Ferland a déclaré que le Conseil d'Expansion Economique s'occupe de l'identification des entreprises dans le Québec ainsi que de la publication d'un bulletin sur les industries canadiennes-françaises en opération dans la province. Dans ce domaine, des données aux produits de "chez nous" même si les prix sont légèrement supérieurs, a déclaré le conférencier. "L'achat chez nous de produits de chez nous profite à nos municipalités, à nos régions, à notre province, aux notres", a conclu M. Raymond Ferland.

Le projet de former des comités régionaux est à l'étude a ajouté M. Ferland. Une cinquantaine de membres ont déjà été recrutés dans les Bois-Francs par le Conseil d'Expansion Economique et le travail se poursuit. Présenté par M. Roch Turgeon, président de la Jeune Chambre de Princeville, le conférencier a été remercié par M. Louis-David Paré, l'un des vice-présidents de la société des Artisans.

Photo: M. Jacques Pellerin, président du comité économique Artisan, Me Jules Bellavance, président du comité économique Jeune Chambre, son honneur le maire J. Maurice Talbot, M. Jean-Louis Carrière, président de la locale des Artisans, et M. Roch Turgeon, président de la Jeune Chambre.

Photo: M. Jacques Pellerin, président du comité économique Artisan, Me Jules Bellavance, président du comité économique Jeune Chambre, son honneur le maire J. Maurice Talbot, M. Jean-Louis Carrière, président de la locale des Artisans, et M. Roch Turgeon, président de la Jeune Chambre.

Photo: M. Jacques Pellerin, président du comité économique Artisan, Me Jules Bellavance, président du comité économique Jeune Chambre, son honneur le maire J. Maurice Talbot, M. Jean-Louis Carrière, président de la locale des Artisans, et M. Roch Turgeon, président de la Jeune Chambre.

Un appareil de télévision volé dans un hôtel

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Rien d' spécial n'a été rapporté dans les différents postes de police, sauf que la Sûreté municipale a été appelée à enquêter sur le vol d'un appareil de télévision dans une chambre de l'hôtel Manoir durant la nuit de vendredi à samedi.

On avait d'abord rapporté la disparition de trois appareils, mais après enquête, on se rendit compte que c'était le troisième vol du genre depuis la fin de l'été, et le montant du vol s'avère par le fait même, d'un montant moindre qu'on ne l'avait supposé. Les trois appareils auraient eu une valeur globale d'environ \$500.

En plus de la disparition de l'appareil, un des locataires d'occasion aurait également emporté quelques pièces de la literie, de même que des serviettes, et il est possible que la télévision ait été cachée dans les draps et serait de la sorte passée inaperçue.

Le défunt avait rempli plusieurs charges durant sa vie, ayant été successivement professeur au cours classique, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, colet et prédicateur, dont les vicaires puis cure à Eastview, Ont., maître des novices à Nid-dernières années de sa vie à Drummondville. Ses funérailles ont eu lieu hier matin en la chapelle de la maison locale des retraités suivies de l'inhumation dans le cimetière des Peres Montfortains à Nicolet.

Décès du R.P. Lajoie

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La communauté des Peres Montfortains a été émue en fin de semaine par la mort du doyen du personnel de la maison "Reine des Coeurs" de cette ville, le R.P. Olivier Lajoie, qui est décédé vendredi à l'âge de 76 ans, après plusieurs mois de maladie.

Le défunt avait rempli plusieurs charges durant sa vie, ayant été successivement professeur au cours classique, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, colet et prédicateur, dont les vicaires puis cure à Eastview, Ont., maître des novices à Nid-dernières années de sa vie à Drummondville. Ses funérailles ont eu lieu hier matin en la chapelle de la maison locale des retraités suivies de l'inhumation dans le cimetière des Peres Montfortains à Nicolet.

Total de 96 appels à la police en novembre

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le rapport des activités des départements de police et feu pour le mois de novembre fait voir que les policiers ont eu à répondre à 96 appels durant le mois, pour des accidents de circulation dans les limites de la cité, pour porter le total à 1,009 durant les onze premiers mois de l'année.

Les dommages approximatifs dans ces accidents, ont été de \$16,867 pour un grand total

Les deux vols au Motel Albatros et à la mercerie Blais & Paré non éclaircis

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Les vols de \$275,120, et 15 personnes de moins de 20 ans ont été impliqués dans ces accidents, qui ont fait l'objet d'enquêtes par des agents de la Sûreté municipale.

D'un autre côté, sur les 62 plaintes de vol qui rapportent \$12,795 à leurs auteurs, une somme de \$1,418 a été recouvrée. Même si ce montant peut paraître peu élevé, il faut tenir compte du fait que le vol

de \$10,000 à la mercerie Blais & Paré, rue Hériot et celui du Motel Albatros pour \$1,000 sont inclus dans ce montant, alors qu'aucune arrestation n'a encore été opérée à date, malgré l'envoi de circulaires dans les postes de police à travers la province.

Les dommages à la propriété se sont élevés à \$568 mais les plaignants ont été remboursés pour un montant de \$410. Les agents de la Sûreté ont récupéré \$166,10 sur un montant de \$277,10 "files" au moyen de taux chèques.

En ce qui trait au département des incendies, ce fut l'un des plus calmes, puisque sur 8 sorties de la brigade, 3 avaient trait à des fausses alarmes et les autres pour des feux mineurs, avec des dommages approximatifs de \$200.

Qualité égale

A qualité égale et à service égal, la préférence doit être donnée aux produits de "chez nous" même si les prix sont légèrement supérieurs, a déclaré le conférencier. "L'achat chez nous de produits de chez nous profite à nos municipalités, à nos régions, à notre province, aux notres", a conclu M. Raymond Ferland.

Le Drummond Auto encaisse son premier revers — Victoire du club St-Nazaire

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Le St-Nazaire a remporté sa 4^e victoire de la saison dimanche au centre civique, dans la ligue de l'Automobile, en battant le club de St-Germain par le pointage de 4 à 1 dans la première partie d'un programme double.

Le St-Nazaire, qui possède actuellement une fiche de 4 gains, 3 revers et une partie nulle a raffermi sa position à la suite de cette victoire.

Pour les vainqueurs, Robert Bergeron a pris la vedette en réussissant le truc du chapeau et en fournissant 2 passes tandis que Jules Beland se signala avec une paire de buts. L'autre fillet du St-Nazaire a été compté par Pierre Drouin.

Dans le camp des perdants, Claude Faucher a dirigé l'offensive avec 2 buts tandis que Robert Pivin et Real Coriveau complétaient le pointage.

Au total, 5 punitions ont été décernées durant la rencontre dont 2 majeures, soit une à chaque équipe.

| Sommaire | |
|--|------|
| Première période | |
| 1. N. Robert Bergeron (Beland, Bessette) | 2:30 |
| 2. N. Robert Bergeron (Bessette) | 6:25 |

| Deuxième période | | Troisième période | |
|---|-------|--|-------|
| 4. G. Claude Faucher (Pivin) | 0:30 | 7. P. Marie-Louis Plante (Belanger) | 7:45 |
| 5. G. Robert Pivin (Faucher) | 1:15 | 8. F. Robin David (Fontaine, Daigle) | 8:21 |
| 6. N. Jules Beland (Bessette, Bergeron) | 5:35 | 9. P. Marie-Louis Plante (St-Cyr, Coderre) | 11:15 |
| 7. G. Real Coriveau (Houle) | 13:45 | Punitions: (D) Gélinas 3:20, Fontaine 14:50 (min), majeure, m. conduite; (P) M. L. Plante 0:05, C. Plante (min), majeure, m. conduite 14:00. | |
| 8. G. Claude Faucher (Poliquin) | 17:45 | Aucune punition. | |

| Troisième période | | Classement | |
|--|-------|-----------------|----------|
| 9. N. Jules Beland (Bergeron, St-Martin) | 9:45 | Drummond Auto | 4 1 3 11 |
| 10. N. Robert Bergeron (St-Martin) | 17:45 | St-Nazaire | 4 3 1 9 |
| | | Pinard & Pinard | 4 3 1 9 |
| | | St-Germain | 0 3 3 3 |

Bonival et Therrien ont les meilleurs pointages

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Edgar Bonival et Noël Therrien se sont mis en évidence, en fin de semaine, dans la ligue de la Cité Dow, le premier en réussissant un simple de 200 et le second en complétant un triple de 588.

Dans les rencontres d'équipes, qui ont eu lieu comme à l'accoutumée à la salle de quilles Champion, le Photo Pierre Dozois a décroché tous les honneurs en complétant 4 points à son crédit aux dépens du Galerie d'Art Guimond. Dans les autres rencontres, le Drummond Ready-Mix, l'Association sportive Celanese et le Pepsi-Cola ont remporté chacun une victoire de 2 à 1 sur leurs adversaires respectifs, le Salon Tremblay, le Beaujeu Gaz Propane et le Western Tire, tandis que le Fat Auto Electric et l'Ameublement Boulevard annulaient 2 à 2.

Le Pepsi-Cola continue de dominer dans le classement des équipes, avec une avance de 3½ points sur son plus proche rival, l'Ameublement Boulevard, qui suit au second rang avec 32½ contre 36 pour le meneur.

Un point sépare trois clubs

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Un autre intéressant programme a été présenté dans la ligue Gai Luron en fin de semaine et le Parisien s'est approché de seulement un point du sommet du classement déterminé par le Panier en remportant une victoire de 2 à 1 aux dépens de ce dernier. Le Sole est également monté au second rang sur un pied d'égalité avec le Parisien par suite d'un gain de 3 à 1 sur le Chef.

Dans les autres rencontres, le Bonus a eu raison du Pay-san en disposant de celui-ci au compte de 4 à 0 et le Pull-man et le Famille ont annulé 2 à 2.

Mme R. Bolduc s'est signalée chez les dames avec un simple de 163 et Mme R. Lauzon a également bien fait avec un triple de 411.

Chez les hommes, Guy LeFebvre a été le meilleur en réussissant le plus haut simple de la soirée avec 201 tandis que R. Lauzon complétait un triple de 455.

En effet, 195 membres ont participé à l'élection du nouvel exécutif pour la prochaine année, avec le résultat suivant: M. Ubald Gaudet, a été élu

Lutte très serrée dans la ligue de ballon-balai

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Un troisième programme de ballon-balai a été présenté dans la ligue Molson au Centre civique en fin de semaine et à la suite de ces rencontres, d'importants changements ont été effectués dans le classement des équipes.

Ainsi, le Dennison, par suite d'une éclatante victoire de 4 à 1 sur le Restaurant Ma Cabane, s'est installé au premier rang avec 5 points.

Le gain du Dennison a été réussi grâce à un esprit d'équipe car les buts ont été marqués par des compteurs différents. Ce sont Michel Marquis, Denis Boisvert, Jacques Plourde et Donald Desmarais.

Denis Boisvert a enregistré l'unique fillet des perdants.

Dans la deuxième partie, le Dominion Textile et le Pepsi-Cola ont fait match nul 1 à 1. Ces deux équipes n'ont à date aucune victoire à leur crédit.

Pour le Dominion Textile, ce compte égal lui permettait de prendre pied au classement de la ligue avec un point.

René Boudreau a compté le but du Pepsi-Cola tandis que Maurice Marquis marquait celui du Dominion Textile.

Six punitions ont été distribuées dans la joute dont 4 aux joueurs du Dominion.

La troisième rencontre qui opposait le Décoration Cusson et le Celanese s'est terminée par un compte nul de 0-0.

Un seul accrochage a été signalé dans la partie et c'est à la suite de celui-ci que Pierre Drouin a écopé d'une punition de mauvaise conduite à 22:25 de la deuxième demie.

Dans la dernière partie au programme, le Sylvania a eu raison du Tessier Sport au compte de 1 à 0. Par suite de ce gain, le Sylvania se retrouve en tête du classement sur un pied d'égalité avec le Dennison, ayant amassé tous deux 5 points.

Gérald Martin a enregistré l'unique but de la rencontre à 8:20 de la deuxième demie. Il fut assisté par M. R. Martel.

COURS DE LECTURE RAPIDE

offert par

L'EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

de

L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE

en collaboration avec

LA CLINIQUE DE LECTURE DE MONTREAL

HORAIRE: vendredi après-midi, de 4:15 à 6:45.
vendredi soir, de 7:30 à 10:00.

INSCRIPTION: au plus tard le 22 décembre 1965.
Début des cours: le vendredi, 14 janvier 1966.

FRAIS: \$60.00, payables lors de l'inscription.

CANDIDATS: Educateurs, professionnels, hommes d'affaires, administrateurs, hommes publics, étudiants, employés de bureau, etc.

RENSEIGNEMENTS: Externat Classique Saint-Raphaël, a/s M. François Marquis, C. P. 783 Drummondville, Qué. Téléphone: 478-4915.

Il est fort... mais quelle douceur!

C'est le gros gin CROIX D'OR: un vrai gros gin dans toute sa force, mais qui descend en douceur, comme un petit velours... C'est pour cela que le CROIX D'OR est le meilleur!

40 oz 167-C \$7.30
25 oz 167-B \$4.80
10 oz 167-A \$2.10

LES DISTILLERIES MELCHERS LIMITÉE
Bétherville, Qué.

La chaussée glissante est cause d'un accident

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Deux automobiles ont subi des dommages de plus de \$700 dans un accident de circulation survenu samedi après-midi vers 2:30 heures à l'angle du boulevard St-Joseph et de la rue St-Alphonse, à cause de l'état de la chaussée. Les autos impliquées sont celles de MM. Lionel St-Cyr 33 ans, de Richmond, et André Allaire, 31 ans, de Drummondville-Ouest. Le pre-

mier en a subi pour \$200 et le second pour \$500. M. St-Cyr qui circulait de l'ouest à l'est sur le boulevard St-Joseph, était arrêté à la hauteur de la rue St-Alphonse, attendant le changement du feu de circulation, lorsque l'auto de St-Cyr qui le suivait dans la même direction, n'a pu prévenir l'arrêt assez tôt, et il s'est ensuivi une collision qui fit les dommages que l'on sait.

Rythme modéré des travaux, afin de permettre une étude approfondie, déclare l'hon. Morissette

L'Hôtel-Dieu répondra amplement aux besoins de la région

Mésententes dans les négociations entre la Forano et les employés de fonderie

PLESSISVILLE (R.L.) — Un conciliateur du ministère du Travail tente d'amener à une entente la compagnie Forano Ltee de Plessisville et le syndicat des employés de fonderie de Plessisville (CSN) qui négocient depuis la fin d'août dernier pour le renouvellement de la convention collective de travail qui est expirée depuis le 15 août dernier. On sait que Forano Ltee est une filiale de Marine Industries Ltee qui est détenue à 60 pour cent

par la S.G.F., depuis quelques mois. Le syndicat demande une augmentation de salaire de 23 pour cent, une réduction des heures de la semaine de travail de 45 à 42 1/2 et une amélioration de quelques bénéfices marginaux. Ces demandes syndicales sont basées sur l'excellente situation financière de la compagnie qui lui permettrait des salaires semblables à ceux payés par des industries semblables et en particulier par Marine Industries Ltee, la maison mère de Forano Ltee où le salaire bas est de \$2.96 l'heure comparativement à \$1.55 l'heure chez Forano Ltee.

Après quelques 15 rencontres de négociations, le syndicat a rejeté une offre patronale d'augmentation de salaire de 4 pour cent la première année, 4 pour cent la deuxième et 6 pour cent pour la troisième année pour le contrat d'une durée de trois ans.

Le syndicat a consenti à répartir ses demandes sur deux années, la première 13 pour cent et la seconde 10 pour cent portant le taux de base à \$2.02.

Les autres points en litige sont l'ancienneté, la procédure de griefs, la répartition des employés sur les équipes de travail, le régime de certains bénéfices marginaux.

D'autres rencontres sont prévues cette semaine afin d'en venir à une entente. Le droit de grève arrive le 10 janvier prochain. Les employés de Forano Ltee ont déjà manifesté le désir de recourir au droit de grève si la compagnie refuse de se rendre à leurs demandes.

Conférence de presse
M. Maurice Boucher de Qué-

bec, de la Fédération de la métallurgie ou Québec qui représente la partie des employés, avait convoqué une conférence de presse dimanche après-midi afin de faire connaître à la population les faits énoncés plus haut. Assistaient également à cette conférence M. Raymond Hainse, président du syndicat des employés de Fonderies de Plessisville (CSN) de même que la plupart de membres de l'exécutif de ce syndicat.

375 employés de Forano Ltee sont couverts par une convention collective de travail. Au total, Forano Ltee emploie 739 personnes.

Le syndicat des employés de fonderies de Plessisville (CSN) a été fondé en 1942. Depuis cette date, une seule grève a eu lieu, soit en 1948. Cette grève avait alors duré environ 5 semaines. Par ailleurs, excepté cet arrêt de travail, les négociations pour le renouvellement du contrat de travail se sont toujours déroulées de façon normale.



LES FÊTES DU Bon Temps ont été officiellement ouvertes, hier après-midi, sur la Place du Rond-Point, en face de l'hôtel de ville, alors que le premier magistrat de la cité a allumé le flambeau symbolique de cette période de réjouissances qui durera six semaines. Assistaient à cette cérémonie les principaux respon-

Ouverture officielle des fêtes du Bon Temps

Ça va bouger à Victoriaville - M. Roy

VICTORIEVILLE (R.L.) — "Ça va bouger à Victoriaville et dans les Bois-Francs dans les six semaines à venir, a déclaré dimanche après-midi le président du conseil d'administration des fêtes du Bon Temps, M. Jean Roy, à la cérémonie de l'ouverture officielle des fêtes. M. Roy ajouta que les fêtes du Bon Temps caractérisaient bien l'esprit de Victoriaville et des Bois-Francs qui ont toujours été reconnus pour leur initiative et leur joie de vivre.

Quelques minutes avant S.

H. le maire Paul-André Poirier, président du comité d'honneur des fêtes du Bon Temps, avait allumé le flambeau symbolique des fêtes, en marquant ainsi l'ouverture officielle. Le maire Poirier a ensuite lu le texte de la proclamation officielle de l'ouverture des fêtes et a formulé le souhait que la population collabore pleinement avec les différents organismes locaux qui auront un rôle à jouer durant ces six semaines de bon temps.

M. Denis St-Pierre, président de la Commission municipale des Loisirs, fut à son tour invité à prendre la parole. M. St-Pierre a souligné que le début des fêtes du Bon Temps était le résultat acharné des organisateurs qui avaient dépensé de nombreuses heures depuis quelques semaines. "A ce moment-là, a ajouté le président de la C.M.L., le travail des organisateurs ne s'arrête pas, mais c'est ici qu'entre en jeu la collaboration de la population. A l'exemple de ceux qui l'avaient précédé au micro, M. St-Pierre souhaita que la population des Bois-Francs collabore pleinement pour le succès de ces fêtes.

En même temps qu'étaient proclamés officiellement les fêtes du Bon Temps par le maire Poirier, ont présenté les six jeunes filles qui auront pour mission de colorer par leur présence et leur sourire les activités des fêtes du Bon Temps et dont une à la fin sera proclamée Mademoiselle des fêtes du Bon Temps.

Ces jeunes filles sont Milles Diane Bellavance, Christine Camiré, Ginette Filion, Lise Lepinay, Noëlla Sirois et Louise-

te Sévigny. Entre la deuxième et la troisième période de la joute de hockey opposant les Castors de Sherbrooke aux Tigres de Victoriaville, les six gentilles jeunes filles ont ensuite été présentées aux sportifs présents au centre Jean-Béliveau.

Les candidates et les invités d'honneur, membres de l'organisation des fêtes du Bon Temps ont été invités par le maire Poirier à signer le livre d'or de la cité et un coquetel leur fut alors servi.

M. Denis St-Pierre, président de la Commission municipale des Loisirs, fut à son tour invité à prendre la parole. M. St-Pierre a souligné que le début des fêtes du Bon Temps était le résultat acharné des organisateurs qui avaient dépensé de nombreuses heures depuis quelques semaines. "A ce moment-là, a ajouté le président de la C.M.L., le travail des organisateurs ne s'arrête pas, mais c'est ici qu'entre en jeu la collaboration de la population. A l'exemple de ceux qui l'avaient précédé au micro, M. St-Pierre souhaita que la population des Bois-Francs collabore pleinement pour le succès de ces fêtes.

En même temps qu'étaient proclamés officiellement les fêtes du Bon Temps par le maire Poirier, ont présenté les six jeunes filles qui auront pour mission de colorer par leur présence et leur sourire les activités des fêtes du Bon Temps et dont une à la fin sera proclamée Mademoiselle des fêtes du Bon Temps.

Ces jeunes filles sont Milles Diane Bellavance, Christine Camiré, Ginette Filion, Lise Lepinay, Noëlla Sirois et Louise-

Simple de 221 pour Croteau et Mailhot

VICTORIEVILLE (R.L.) — Lors des dernières rencontres de la Ligue de grosses quilles des Loisirs St-Alphonse Inc., Clément Croteau et Claude Mailhot se sont signalés en y allant d'un magnifique simple respectivement de 221. Mailhot pour sa part a réussi en plus un excellent triple de 567.

Le plus haut simple d'équipe a été roulé par les joueurs de Chez Hervé avec un compte de 873. Le Marché Potvin a roulé le plus haut triple d'équipe, soit 2.440.

Marché Potvin 4. Seven Up 0; Chez Hervé 4. Chevaliers de Colomb 0. Gardes Paroissiales 3. Roger Grenier Inc 1.

Yvon Roberge continue à dominer pour la meilleure moyenne avec 178.2. Il est suivi de Clément Croteau 162.9, Jean-Paul Constant 162.1 et de Claude Mailhot 160.3.

Classement

| Points | |
|----------------------|----|
| Marché Potvin | 32 |
| Seven Up | 28 |
| Gardes Paroissiales | 27 |
| Chez Hervé | 24 |
| Roger Grenier Inc. | 20 |
| Chevaliers de Colomb | 13 |

Brillante victoire des As

ROCK ISLAND (R.L.) — Les As de Victoriaville de la ligue Inter-cités, sont demeurés invincibles, dimanche après-midi, alors qu'ils disputaient à l'arena de Rock Island, leur onzième joute depuis le commencement de la présente saison. Les As de Victoriaville ont alors remporté une éclatante victoire de 6 à 2 aux dépens des Comets de Magog. C'était pour les As leur onzième partie d'affilée sans connaître la défaite. Les joueurs de Victoriaville ont en effet accumulé jusqu'à présent 8 victoires et trois joutes nulles. En battant, dimanche après-midi, les Comets de Magog, les As ont ainsi pris une confortable avance de 6 points en tête du circuit Lucien Ménard.

Joute rude

C'était la troisième rencontre qui avait lieu entre ces deux équipes. On se souviendra que les deux premières s'étaient bouclées avec un comp-

te nul. On se rappellera également que la première partie avait presque tourné en bataille générale entre les joueurs et l'assistance.

La joute de dimanche fut semblable à la première et de nombreuses punitions furent décernées aux joueurs des deux camps qui, tout au long de la joute, ne se sont pas gênés pour porter, à tout moment, des coups à l'adversaire. L'officiel Parson a ainsi décerné plusieurs punitions, dont deux 5 minutes et des 10 minutes de mauvaise conduite.

Camiré en vedette

Le jeune gardien de buts Michel Camiré, qui tend à s'affirmer à toutes les joutes dans la cage des As, a été à la hauteur de la situation, dimanche après-midi, et il a brisé à plusieurs reprises, les montées des Comets pour limiter l'équipe de Magog à quelques buts. Gilbert Marchand s'est à nouveau distingué en comptant un but en

plus de se mériter deux assistances. Des mentions honorables doivent également être décernées à Michel Beuchessne, Alfred Charland et Jacques Desrochers, qui ont tous trois compté un but et se sont mérité une assistante.

Pour une des rares fois, cette saison, les As avaient une équipe quasi complète à l'extérieur. On sait que la plupart du temps, quelques joueurs ne peuvent accompagner le club lorsqu'il y a joute à l'extérieur.

Jeudi soir prochain, les hommes de Lucien Beuchessne seront en quête d'une douzième partie sans défaite alors qu'ils recevront au Centre sportif Jean-Béliveau, les Dynamiques de Coaticook.

Première période

As - Marchand (Y. Poudrier) Perreault) 7:31
As - Beuchessne (Charland, Marchand) 10:25
Magog - Derome (Grenier, Vachon) 14:48
Punitions: Gosselin 1:08, Marchand 1:55, Derome 1:53, Vachon 5:48, Y. Poudrier 8:04, Longpre 11:21, Desrochers 17:50.

Deuxième période

As - Desrochers (Perreault) 5:41
Magog - Nugent (Ménard, Derome) 10:58
Punitions: Grenier 3:51, Grenier 3:51, Y. Poudrier 2 plus 10 mauvaise conduite, 3:51, Perreault 5:34, Vachon 15:01.

Troisième période

As - Charland (Beauchessne, Marchand) 14:16
As - Salvail (Desrochers, Carignan) 17:23
Punitions: Y. Poudrier 2:52, Vachon 6:49, Salvail 9:10, Y. Poudrier, 5 min., 12:33, Derome 15:31, Gosselin, 5 min., 12:33, Vachon 18:30, Bégin 19:00.

Remerciements du Rév. Frère Supérieur

Le Révérend Frère Roland Henry S.C., a tenu à remercier bien sincèrement tous les souscripteurs. Le supérieur du collège de Victoriaville a dit à tous les généreux donateurs: "Il me fait grandement plaisir d'adresser mes plus sincères remerciements à tous les anciens, aux parents, aux amis du collège et aux nombreuses corporations qui en 1964-65 ont généreusement souscrit au fonds d'expansion du collège de Victoriaville. Je leur transmets toute la gratitude et la reconnaissance des autorités de notre institution.

Au moment où le collège, pour répondre aux besoins sans cesse croissants de la société en matière d'éducation, doit compter plus que jamais dans le passé, sur des sources de revenus lui venant de l'extérieur, il m'est agréable de rendre un hommage particulier, pour leur esprit de civisme, à tous les souscripteurs dont les noms figurent au palmarès du rapport annuel du département des relations extérieures.

Je salue, pour le bien du collège de Victoriaville, qu'un nombre toujours plus grand d'individus et de corporations continueront de nous soutenir financièrement dans l'avenir afin que l'on puisse progresser au rythme des exigences de la société, a conclu le R. F. directeur.

Faits saillants

Ce sont là les faits saillants qui se dégagent du rapport annuel du département des relations extérieures du Collège de Victoriaville. Tous les agents qui sont ainsi généreusement souscrits au fonds d'expansion, ne seront utilisés par le collège que pour fins d'immo-

Une lutte inter-syndicale sur le point d'éclater à la Victoriaville Furniture

VICTORIEVILLE (R.L.) — Le mouvement syndicaliste est devenu à travers le monde une force d'envahissement que personne n'oserait contester. Habituellement, l'on verrait que les mouvements syndicaux s'efforceraient de prendre l'intérêt de l'employé auprès de l'employeur. Mais en d'autres cas, on sera en présence de luttes inter-syndicales. Dans un communiqué signé par l'Union Internationale des rembourreurs de l'Amérique du Nord, l'on constate qu'une lutte inter-syndicale serait sur le point d'éclater dans une manufactu-

re de Victoriaville, soit Victoriaville Furniture Ltd.

La liberté d'association existe-t-elle vraiment? C'est le titre que porte le communiqué de l'Union internationale. Cette sortie commence ainsi: "A la suite d'une enquête très sérieuse faite auprès des employés de Victoriaville Furniture Ltd. et à la suite de faits indéniables, malheureusement trop évidents qui se sont produits récemment, le représentant au Québec, les officiers et membres dans le district de Victoriaville de l'Union internationale des rembourreurs de l'Amérique du Nord, croient, et ils ont de très bonnes raisons de croire que les ouvriers de cette industrie, même s'ils jouissent du droit d'association qui leur a été reconnu par les lois ouvrières du Québec et par leurs employeurs, il y a plusieurs années, ne jouissent plus cependant depuis quelques années de la liberté d'association qui leur est niée et refusée catégoriquement par des représentants de la CSN, et des officiers du syndicat national et catholique des travailleurs du meuble de Victoriaville Inc. qui par différents procédés, tentent de garder dans leur syndicat et malgré eux ces employés de cette industrie."

Scrutin secret

Le communiqué de l'Union internationale poursuit en ces termes: "Si ces représentants de la CSN et officiers du syndicat national du meuble de Victoriaville Inc. veulent prouver qu'ils ne veulent pas garder

le mot d'ordre de la dernière récollection était: "Amenez chacun un nouveau membre."

La Sûreté municipale de Victoriaville, de même que le bureau de la Police provinciale ne rapportent aucun accident grave au cours de la journée d'hier. Aucun vol ou incendie n'est également signalé à l'un et l'autre bureau.

Le R.P. Guy Racine, Montfortin, sera le confrencier invité à une récollection de membres de la ligue des Retraitants. Cette récollection, qui comprendra déjeuner, conférence et forum, sera tenue au Centre catholique, dimanche prochain, et débutera à 8h.30 a.m. Le R.P. Racine introduira sa conférence: "L'esprit chrétien de nos jours". La direction rappelle que

Candidates

Le R.P. Guy Racine, Montfortin, sera le confrencier invité à une récollection de membres de la ligue des Retraitants. Cette récollection, qui comprendra déjeuner, conférence et forum, sera tenue au Centre catholique, dimanche prochain, et débutera à 8h.30 a.m. Le R.P. Racine introduira sa conférence: "L'esprit chrétien de nos jours". La direction rappelle que

Le R.P. Guy Racine, Montfortin, sera le confrencier invité à une récollection de membres de la ligue des Retraitants. Cette récollection, qui comprendra déjeuner, conférence et forum, sera tenue au Centre catholique, dimanche prochain, et débutera à 8h.30 a.m. Le R.P. Racine introduira sa conférence: "L'esprit chrétien de nos jours". La direction rappelle que

Le R.P. Guy Racine, Montfortin, sera le confrencier invité à une récollection de membres de la ligue des Retraitants. Cette récollection, qui comprendra déjeuner, conférence et forum, sera tenue au Centre catholique, dimanche prochain, et débutera à 8h.30 a.m. Le R.P. Racine introduira sa conférence: "L'esprit chrétien de nos jours". La direction rappelle que

Le R.P. Guy Racine, Montfortin, sera le confrencier invité à une récollection de membres de la ligue des Retraitants. Cette récollection, qui comprendra déjeuner, conférence et forum, sera tenue au Centre catholique, dimanche prochain, et débutera à 8h.30 a.m. Le R.P. Racine introduira sa conférence: "L'esprit chrétien de nos jours". La direction rappelle que

Le R.P. Guy Racine, Montfortin, sera le confrencier invité à une récollection de membres de la ligue des Retraitants. Cette récollection, qui comprendra déjeuner, conférence et forum, sera tenue au Centre catholique, dimanche prochain, et débutera à 8h.30 a.m. Le R.P. Racine introduira sa conférence: "L'esprit chrétien de nos jours". La direction rappelle que

Le R.P. Guy Racine, Montfortin, sera le confrencier invité à une récollection de membres de la ligue des Retraitants. Cette récollection, qui comprendra déjeuner, conférence et forum, sera tenue au Centre catholique, dimanche prochain, et débutera à 8h.30 a.m. Le R.P. Racine introduira sa conférence: "L'esprit chrétien de nos jours". La direction rappelle que

Le R.P. Guy Racine, Montfortin, sera le confrencier invité à une récollection de membres de la ligue des Retraitants. Cette récollection, qui comprendra déjeuner, conférence et forum, sera tenue au Centre catholique, dimanche prochain, et débutera à 8h.30 a.m. Le R.P. Racine introduira sa conférence: "L'esprit chrétien de nos jours". La direction rappelle que

Le R.P. Guy Racine, Montfortin, sera le confrencier invité à une récollection de membres de la ligue des Retraitants. Cette récollection, qui comprendra déjeuner, conférence et forum, sera tenue au Centre catholique, dimanche prochain, et débutera à 8h.30 a.m. Le R.P. Racine introduira sa conférence: "L'esprit chrétien de nos jours". La direction rappelle que

Le R.P. Guy Racine, Montfortin, sera le confrencier invité à une récollection de membres de la ligue des Retraitants. Cette récollection, qui comprendra déjeuner, conférence et forum, sera tenue au Centre catholique, dimanche prochain, et débutera à 8h.30 a.m. Le R.P. Racine introduira sa conférence: "L'esprit chrétien de nos jours". La direction rappelle que

Le R.P. Guy Racine, Montfortin, sera le confrencier invité à une récollection de membres de la ligue des Retraitants. Cette récollection, qui comprendra déjeuner, conférence et forum, sera tenue au Centre catholique, dimanche prochain, et débutera à 8h.30 a.m. Le R.P. Racine introduira sa conférence: "L'esprit chrétien de nos jours". La direction rappelle que

Le R.P. Guy Racine, Montfortin, sera le confrencier invité à une récollection de membres de la ligue des Retraitants. Cette récollection, qui comprendra déjeuner, conférence et forum, sera tenue au Centre catholique, dimanche prochain, et débutera à 8h.30 a.m. Le R.P. Racine introduira sa conférence: "L'esprit chrétien de nos jours". La direction rappelle que

VICTORIEVILLE (R.L.)

Lors de sa conférence de presse hebdomadaire, l'honorable Albert Morissette a parlé hier matin, comme il l'avait d'ailleurs annoncé la semaine dernière de l'arrêt ou plutôt de la suspension d'une partie des travaux à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Contrairement à ce que l'on avait prévu, toutefois, l'honorable Morissette n'a fait aucune déclaration précise en rapport avec les récentes déclarations du Dr René Jutras concernant toujours les travaux de construction de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Le ministre d'Etat et député provincial du comté d'Arthabaska a déclaré qu'il préférerait attendre certains développements avant d'apporter une déclaration bien précise.

Travaux non arrêtés
"Les travaux à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska n'ont jamais été complètement arrêtés, a dit l'honorable Morissette, ils se continuent à un rythme modéré afin de permettre une étude plus approfondie du projet et de faire le point.

La population peut être assurée que l'hôpital une fois complet, et cela ne tardera pas, sera fonctionnel et répondra amplement aux besoins du

comté d'Arthabaska et de la région".

M. Kierans

D'autre part, le ministre Morissette a annoncé que mercredi, le 15 décembre, soit demain, accompagné de la supérieure générale de l'Hôtel-Dieu, de religieuses, de l'architecte, des ingénieurs, d'un représentant du bureau médical, il se rendra à Québec par le ministre de la Santé, l'honorable Eric Kierans.

Travail du comité

En terminant, le ministre a déclaré: "Etant donné que la Chambre de Commerce de Victoriaville, à sa dernière assemblée mensuelle jeudi dernier a formé un comité d'étude de trois personnes devant faire rapport dans les dix jours sur le problème de l'hôpital, toute déclaration, présentement, à mon sens serait superflue. Je préfère attendre le résultat de la réunion à Québec et du rapport du comité avant de faire quelle déclaration que ce soit.

A mon sens la santé publique doit être au-dessus de toute considération partisane, et j'entends bien me gouverner en ce sens, a conclu le député provincial du comté d'Arthabaska.

Le gardien de buts Claude Cyr, avec les Pirates l'an dernier, engagé par les Tigres

VICTORIEVILLE (R.L.) — Le gardien de buts Claude Cyr qui s'alignait la saison

dernière avec les Pirates de Verdun de la ligue Senior Provinciale vient d'être engagé comme gardien de buts substitut des Tigres de Victoriaville, nous apprend M. Gad Dumouchel, gérant du personnel de l'équipe. Le terme de gardien de buts substitut n'est pas très exact, a toutefois ajouté M. Dumouchel, puisque Cyr alternera dans les filets des Tigres avec le gardien régulier Maurice Grenier. Le tout sera laissé à la discrétion du pilote de l'équipe Raoul Corriveau.

Il est donc à prévoir que Maurice Grenier qui a décroché deux victoires de suite soit dans la cage des Tigres ce soir à Drummondville, mais il est également à prévoir que des que Grenier subira une défaite il sera aussitôt remplacé par Cyr.

Claude Cyr est un ancien cerbère du Canadien Junior de Montréal. Il évoluait également pour une équipe de la ligue Centrale des États-Unis. Cette année, Claude Cyr a débuté la saison dans la ligue de la Rivière St-Jean, où il a remplacé l'intermédiaire assez fort.

Les cartes

D'autre part, le gérant du personnel des Tigres nous a laissé savoir que l'équipe n'avait pas encore reçu les 4 cartes pour joueurs supplémentaires dont elle a fait la demande auprès de la Québec Amateur Hockey Association. M. Dumouchel nous a appris que la direction de même que les équipes de la ligue Senior Provinciale avaient consenti à ce que les Tigres obtiennent des cartes supplémentaires et que la demande avait ensuite été référée à la

direction de la Q.A.H.A. a tenu une assemblée mercredi soir dernier. Pour ce qui est de Jacques Peins et de Jacques Deslauriers, M. Dumouchel a confirmé qu'il était probable que ces joueurs s'alignent avec les Tigres, le premier n'étant pas en assez bonne condition physique et le second ayant trop d'occupations dans la métropole.

Michel Fleury

Dans un autre domaine, M. Gad Dumouchel a également confirmé que M. Réjean Boutet avait bel et bien remis sa démission comme contrôleur des Tigres en donnant comme raison que son travail régulier lui demandait beaucoup de temps et qu'il ne pouvait donner un plein rendement comme contrôleur de l'équipe.

Le gérant du personnel a donc annoncé que M. Michel Fleury d'Arthabaska avait été nommé pour remplacer M. Réjean Boutet. M. Fleury est connu des amateurs de hockey pour avoir été pendant quelques années gérant général des Tigres d'Arthabaska de la ligue Intermédiaire des Bois-Francs.

M. Gad Dumouchel a sollicité à nouveau l'encouragement des sportifs de Victoriaville et de la région. Depuis son Raoul Corriveau est instructeur des Tigres, a dit le gérant du personnel, le trio que nous avons assisté à de très belles parties.

Entente sur l'ouverture des magasins pendant les Fêtes

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Les propriétaires des prin-

cipaux magasins de Princeville ont pris une entente générale pour fixer des heures plus longues mises à la disposition du public à l'occasion des Fêtes. La plupart des commerçants ont donné leur adhésion à une telle entente afin d'accroître le public.

Les épiceries-boucheries seront ouvertes jusqu'à 9h.30 les jeudis 23 et 30 décembre. Les vendredis 24 et 31 décembre, les portes seront fermées à 5 heures du soir.

Ces magasins seront ouverts comme un jour ordinaire le jeudi, 6 janvier, fête des Rois et seront fermés comme à l'habitude les lundis 27 décembre et 3 janvier.

Pour les autres magasins, les dispositions suivantes ont été prises: Ouverts le soir jusqu'à 10 heures les jeudis et vendredis 16 et 17 décembre, ainsi que les lundis, mardi, mercredi et jeudi, 20, 21, 22 et 23 décembre. Ils seront fermés à 6 heures du soir les vendredis 24 décembre et 31 décembre. Ces magasins seront fermés toute la journée les lundis 27 décembre et 3 janvier ainsi que le jeudi, 6 janvier.

La fête avait été organisée par les membres du Syndicat des Employés de Saison de Princeville et c'est le président, M. Wilfrid Gaudreau, qui a souhaité la bienvenue à la nombreuse assistance réunie à la salle Dupré. Pour sa part, M. Robert Nadeau, secrétaire du syndicat, a lu une adresse aux héros du jour. Des honneurs ont été présentés aux nouveaux rentiers et la soirée s'est terminée par une partie récréative.